Séance du 20 mai 2008

L'an deux mille huit, le vingt mai, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Arthon en Retz, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAIGRE, Maire.

Etaient présents: MM. LAIGRE Joseph, GRELLIER Yves, GUILBAUD Hubert, CHAUSSEPIED née BATARD Claudine, GRASSET Gilles, GERAY née CHOBLET Marie Françoise, DESOBRY née HOECKMAN Laurence, GOUY Jean-Christophe, DUTERTRE née BAHUAUD Catherine, GARDELLE née GARRAUD Pascale, BRIANCEAU Philippe, GUILLOT Alexandre, PLISSONNEAU Marie Thérèse, MALARD Pierre, SORIN Jean-Luc, GROUHAN François, PONEAU née AUDION Michelle, ROUET née RENAUDINEAU Christelle, DUPORTAIL Marie-France, LE BIDEAU Laurent, MALECOT Claude, CHAIGNEAU née COROLLER Patricia, CROM née HAMON Anne.

Le Conseil a choisi comme secrétaire Monsieur GUILLOT Alexandre.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

ETUDE SUR L'ANTICIPATION DES BESOINS LIES AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Hélène CARRE, stagiaire à la commune, présente une étude démographique sur l'anticipation sur 15 ans des besoins liés au vieillissement de la population.

Cette étude issue d'une enquête auprès de personnes âgées et d'institutionnels servira de base de travail pour la réflexion et la mise en place éventuelle de services ou structures proposés :

- Améliorer, développer les services de maintien à domicile.
- Former plus d'aides soignantes
- Développer et faire connaître les services de portage de courses, portage de repas à domicile
- Créer un atelier à l'initiation informatique
- Mettre en place des services de transports intra et inter communaux.
- Achat d'un minibus adapté qui servirait aux associations
- Développer le réseau de famille d'accueil
- Développer les liens intergénérationnels
- Diversifier les offres de structures
- Anticiper les besoins d'hébergements pour les malades d'Alzheimer
- Augmenter le nombre de places d'accueil de jour et temporaire
- Créer des services de soins palliatifs pour accompagnement de fin de vie
- Augmenter le nombre de places en établissements pour les personnes handicapées dépendantes
- Mettre en place un service de dispensaire itinérant.

ETUDE SUR LA VALORISATION ET L'AMENAGEMENT DU SITE NATUREL « LES PRES DE LA CURE »

João COSTA PEREIRA, stagiaire à la commune, présente l'étude sur la valorisation et l'aménagement du site naturel « les prés de la cure ».

Après un diagnostic du site, les propositions d'aménagement sont exposées autour des objectifs :

- Proposer à la population un espace de loisirs et de détente
- Minimiser tous les impacts venus de l'extérieur
- Bien délimiter l'espace
- Répondre aux envies de tous les usagers
- Sensibiliser la population à l'environnement
- Mettre en place une gestion raisonnée de l'espace

Un budget (310.000 €) et un planning sont également avancés (achat des terrains, aménagement des accessibilités, plantation des végétaux, mise en place des équipements de loisirs).

COMPTE DE GESTION 2007 DU BUDGET PRINCIPAL

Délibération concernant l'approbation du compte de gestion 2007 dressé par Monsieur Jacques POUYANNE, Comptable, pour la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2007 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2007 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2007, par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DU BUDGET PRINCIPAL

Après délibération, le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Yves GRELLIER, premier adjoint :

- approuve le compte administratif 2007 du budget principal de la commune, présenté par Monsieur Joseph LAIGRE, maire, et qui s'établit ainsi :

•	dépenses de fonctionnement recettes de fonctionnement excédent de fonctionnement	$1.838.434,23 \in$, $2.745.264,36 \in$, $906.830,13 \in$,
•	dépenses d'investissement recettes d'investissement déficit d'investissement	$1.401.258,56 \in$, $1.447.495,90 \in$, $46.237,34 \in$,
•	soit un résultat global excédentaire de	953.067,47 €.

AFFECTATION DU RESULTAT 2007 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2007, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

- un solde d'exécution	(excédent) de la section d'investis	sement de	46.237,34 €	_	(a)
- un résultat (excédent) de la section de fonctionnement d	le	906.830,13 €		

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en dépenses pour un montant de	1.018.894,04 €	(b)
- en recettes pour un montant de	636.038,15 €	(c)
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à	336.618,85 €	(a+b-c)

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2007, d'une part en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser, d'autre part, en report de fonctionnement.

Après délibération, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2007 de la façon suivante :

Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés
Ligne 002 - Excédent de fonctionnement reporté
570.211,28 €

BILAN 2007 DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

Le Maire expose au conseil municipal les dispositions à l'article 11 de la loi du 8 février 1996 qui prévoit que les collectivités territoriales doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan est annexé au compte administratif.

Il présente donc ce bilan 2007:

En 2007, des consentements ont été échangés pour les immeubles suivants :

I - Achats

- aux Consorts SALAUD / BICHON, la parcelle cadastrée section L n° 590 (980 m²), afin d'étendre la station d'épuration, au prix de 0,23 € le m²
- à la SELA, concessionnaire de la zone du Grand Fief, de 5.578 m², au prix de 390.460,00 €, pour l'instauration d'une réserve foncière destinée à des logements sociaux

II - Echanges

- avec les Consorts LEDUC, d'une partie déclassée (480 m²) du chemin communal sise entre les parcelles A 96 / 97 et A 118 / 117 contre une partie (432 m²) des parcelles cadastrées section A n° 117 et 118, assiette du futur chemin dont l'aménagement est à la charge des Consorts LEDUC
- avec la SCI « Terres de Retz » représentée par Monsieur GUILBAUD, d'une partie de la parcelle cadastrée section AD n° 44 contre une partie de la parcelle cadastrée section AD n° 142 pour une superficie équivalente de 333 m²
- avec les Consorts LERAY, de la partie terminale déclassée du chemin communal sise entre les parcelles cadastrées section K n° 34 et n° 1150 contre une partie de la parcelle cadastrée section K n° 34, assiette du futur chemin dont l'aménagement est à la charge des Consorts LERAY.

LISTE DES MARCHES PUBLICS 2007

Le Maire énonce la liste des marchés publics supérieurs à 4.000,00 € HT passés en 2007 par la commune:

<u>Objet</u>	<u>Titulaire</u>	Code postal	<u>Montant</u>
			<u>HT</u>
Marché de travaux de 4000 € HT à	<u>19 999,99 € HT</u>	-	_
PLATE FORME POUR CONTENEURS	BREHARD SA	44 320	4 040,00 €
ELECTRICITE ATELIER	LOUERAT ROGER	44 320	4 451,00 €
RIDEAU METALLIQUE PREAU SALLE OMNISPORTS	FERMETURES DE LA LOIRE COFFA	44 860	4 796,00 €
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE	EVAIN DOMINIQUE	44 640	5 270,13 €
TRAVAUX D'ENTRETIEN VOIRIE	MAINGUY GILBERT S.A	44 124	5 641,91 €
ELECTRICITE EGLISE DE LA SICAUDAIS	LOUERAT ROGER	44 320	9 007,90 €
SENTIERS PEDESTRES	EVAIN DOMINIQUE	44 640	9 110,43 €
TRAVAUX D'ENTRETIEN TERRAINS	HORTICAT	44 320	9 924,72 €

AIRE DE LAVAGE ATELIER	MABILEAU TP SARL	44 320	9 998,00 €
7 EXUTOIRES DE FUMEE SALLE OMNISPORTS	EUROFEU	44 470	10 023,00 €
MEUBLES ET CLOISON ACCUEIL MAIRIE	FRANCHETEAU PHILIPPE	44 320	10 346,00 €
CHAUDIERE GAZ MAIRIE ARTHON	GUIHOT JEAN-MICHEL	44 320	11 612,50 €
SENTIERS PEDESTRES ALLEE PIETONNE ET CYCLABLE	BREHARD SA	44 320	12 480,00 €

Marché de travaux de 20 000 € HT à	49 999,99 € HT		
PAVC 2007	BREHARD SA	44 320	22 660,40 €
ELAGAGE CURAGE DE FOSSES	ALLAIS JOSEPH ENTREPRISE	44 210	30 607,32 €
Marché de travaux de 50 000 € HT à	89 999,99 € HT		
ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOT	MAINGUY GILBERT S.A	44 124	65 161,75 €
Marché de fournitures de 4 000 € HT	à 19 999,99 € H T		
FOURNITURES DE COMBUSTIBLES	ESPACE TERRANA	44 157	4 023,19 €
MATERIEL INFORMATIQUE	SAS LECLERC	44 210	4 254,18 €
FOURNITURE DE MATERIEL DE VOIRIE	ESPACE TERRANA	44 157	4 468,83 €
GUIRLANDES	France ILLUMINATIONS	57 150	4 706,56 €
PHOTOCOPIEUR MP2510 MAIRIE	GESTETNER NRG FRANCE SA	94 042	4 980,11 €
FOURNITURE D'ENTRETIEN DE BATIMENT	DELRUE	44 980	5 248,50 €
TELECOMMUNICATIONS	France TELECOM	44 041	5 586,92 €
MOBILIER POUR SENTIERS PEDESTRES	SLE	44 450	5 788,12 €
FOURNITURES SCOLAIRES	FRIMAUDEAU	85 016	6 600,08 €
MOBILIER ACCUEIL MAIRIE	I AM DESIGN	44 000	6 830,00 €
CARBURANTS	SUPER U	44 320	6 868,45 €
SIGNALISATIONS	LEONE SIGNALISATION	44 120	8 630,15 €
SENTIERS PEDESTRES MOBILIER	ESPACE CREATIC	44 980	8 847,00 €
PRODUITS D'ENTRETIEN	ARGOS	49 481	10 226,16 €
Marché de fournitures de 20 000 € HT	à 49 999,99 €HT		
ACHAT IVECO 35 C 10	SDVI	44 702	24 866,22 €
ACHAT TRACTEUR JOHN DEERE	ATLANTIC MOTOCULTURE	44 840	30 960,00 €
Marché de prestations de services de 4 000	€ HT à 19 999,00 € HT	1	
MISSION DE CONTRÔLE	SOCOTEC	44 600	4 050,00 €
MAIRTISE OEUVRE TOURNE A GAUCHE RUE DE PORNIC	DDE	44 000	5 387,74 €
MAITRISE D'ŒUVRE POUR AMENAGEMENT MAIRIE	SCM IGLOO	44 000	7 200,00 €
TRAVAUX D'ENTRETIEN POTEAUX INCENDIE	SAUR	44 270	8 433,39 €
MARQUAGE AU SOL	DDE	44 000	8 748,95 €
ETUDE DEPLACEMENT ET AMENAG VOIRIE	DDE	44 000	11 052,50 €
ASSURANCES	MMA	44 320	15 557,69 €
ASSURANCES	GROUPAMA	44 034	19 588,63 €

Marché de prestations de services de 20 000 € HT à 49 999,99 € HT			
FOURNITURES DE REPAS CANTINE ET PORTAGE	OCEANE DE RESTAURATION	56 890	80 919,38 €

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Après délibération, le conseil municipal décide :

- Dans le budget principal de la commune, de virer 50,00 € de l'article 775 vers l'article 778
- Dans le budget assainissement, d'ajouter 4.300,00 €aux articles 6226 et 704
- Dans le budget du lotissement de la Malpointe, de virer 10,00 € de l'article 605 vers l'article 658.

COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS,

Conformément aux dispositions de l'article 1650 du code général des impôts, le conseil municipal, à l'unanimité, dresse la liste des contribuables susceptibles de siéger à la commission communale des impôts directs, soit :

a) Commissaires titulaires

1° - Contribuables domiciliés dans la commune

Nom	Profession	Adresse	Commune	Age	T.F.	T.H.	T.P.
Monsieur ALLAIS Georges	agriculteur		lais - 44320 ARTHON EN RETZ	51	X X	X X	1.1.
Monsieur BAHUAUD Jacques	retraité		e - 44320 ARTHON EN RETZ	61	X	X	
Monsieur TERRIEN Michel	retraité	*	ollerie - 44321 ARTHON EN RETZ	59	X	X	
Monsieur CHARTEAU Yves	retraité		se - 44320 ARTHON EN RETZ*	77	X	X	
Monsieur CORBE Michel	retraité		se - 44320 ARTHON EN RETZ	71	X	X	
Monsieur DU BREIL DE PONTBRIAND			lais - 44320 ARTHON EN RETZ	70	X	X	
Monsieur GUIHOT Jean-Michel	électricien		- 44320 ARTHON EN RETZ	57	X	X	X
Monsieur RONDINEAU Joël	retraité		Ioulin - 44320 ARTHON EN RETZ	57	X	X	Λ
Monsieur BRELET Georges	agent de maîtrise		Chemin Creux - ARTHON EN RETZ		X	X	
Monsieur MALECOT Claude	agriculteur		320 ARTHON EN RETZ	45	X	X	
Monsieur HERVE Guy	conducteur		Claverie - 44320 ARTHON EN RETZ		X	X	
Monsieur MASSON Roger	retraité		etits Prés - 44320 ARTHON EN RETZ		X	X	
ě					X	X	
Monsieur MERLET Joseph	retraité		20 ARTHON EN RETZ	58 59	X	X	
Madame CROM Anne	retraitée	/4 rue d'Artnon	- 44321 ARTHON EN RETZ	39	Х	X	
	2° - Contribuat	bles domicilié.	s en dehors de la commune				
Monsieur GRELLIER Philippe	agent d'assurances	Impasse de la B	énétrie - 44210 PORNIC	55	X		X
Monsieur MOREAU Jean-Pierre	retraité		- 44680 CHEMERE	60	X		21
Wonsteal WorkErte Jean Field	retraite	Les Renardieres	44000 CHEWIEKE	00	71		
	b) Commissa	ires suppléai	nts				
	1° - Contribuat	bles domicilié	s dans la commune				
Manaiana DICHON D4aia		(2 4- I - C:-		12	v	V	
Monsieur BICHON Régis	maraîcher		audais - 44320 ARTHON EN RETZ	42	X X	X	
Monsieur COUTURIER Paul	retraité		14320 ARTHON EN RETZ	64		X	
Monsieur DUPE André	retraité		gnes - 44320 ARTHON EN RETZ	71	X	X	37
			e La Boizonnière - ARTHON EN RET		X	X	X
Monsieur GUILLOT Jean	retraité		Chaux - 44320 ARTHON EN RETZ		X	X	
Monsieur BRIAND Hubert	retraité		Mare - 44320 ARTHON EN RETZ	60	X	X	
Monsieur FORCIER Guy	retraité		Forge - 44320 ARTHON EN RETZ	58	X	X	
Monsieur FORCIER Julien Gasto			tiers - 44320 ARTHON EN RETZ	83	X	X	
Madame GUITTENY Léone	retraitée		iers - 44320 ARTHON EN RETZ	68	X	X	
Monsieur HAUTCOEUR Bernard			- 44320 ARTHON EN RETZ	62	X	X	
Monsieur MELLERIN Raphaël	retraité		lées - 44320 ARTHON EN RETZ	77	X	X	
Monsieur MORICE Patrick	1 .		ther - 44320 ARTHON EN RETZ	54	X	X	
Madame MERIEAU Dominique		*	outiers - 44320 ARTHON EN RETZ	56	X	X	X
Monsieur DOUSSET Martin	retraité	38, rue de Porni	c - 44320 ARTHON EN RETZ	80	X	X	
	2° - Contribuat	bles domicilié	s en dehors de la commune				
Monsieur GAUTHIER Guy	amployá da hanaw	67 allás das Cir	gales - 44250 ST BREVIN LES PINS	5.4	X	X	
Madame LABARRE Marie-Franç			rcot - 44210 PORNIC	54 65	X	Λ	
Madame LADARRE Mane-Franç	oise - retraitee	14 rue Jean Cha	ICOL - 44210 PORNIC	UJ	Λ		

TIRAGE AU SORT POUR LE JURY D'ASSISES 2009

Le Maire expose au conseil municipal les dispositions relatives au jury d'assises et procède au tirage au sort pour l'année 2009 ; suivant les modalités de la circulaire préfectorale du 11/04/08, 2ème procédé.

Ont été tirées au sort les personnes suivantes :

- Monsieur NIVET Roger André Jean, né le 28/01/1957 à SAINT-BRIEUC (22), domicilié 20 rue du Pré Pichaud à 44320 ARTHON EN RETZ, conducteur de travaux
- Monsieur PETIT Xavier Roland Henri, né le 26/03/1982 à NANTES (44), domicilié lieu-dit La Bougrerie à 44320 ARTHON EN RETZ, cadre transports routiers
- Monsieur GUITTENY André, né le 13/10/1939 à ARTHON EN RETZ (44), domicilié 35 chemin des Basses Landes à 44320 ARTHON EN RETZ, retraité

- Monsieur MELLERIN Alain, né le 01/08/1956 à NANTES (44), domicilié lieu-dit La Bertetterie à 44320 ARTHON EN RETZ, exploitant agricole
- Monsieur BROSSEAU Joseph, né le 20/02/1930 à SAINT PERE EN RETZ (44), domicilié 32 rue du Four à Chaux à 44320 ARTHON EN RETZ, retraité
- Monsieur DOUAUD Alain, né le 13/03/1962 à PORNIC (44), domicilié lieu-dit La Vesquerie à 44320 ARTHON EN RETZ, exploitant agricole
- Monsieur FOURNIER Olivier René Ernest, né le 02/06/1962 à LA GARENNE COLOMBES (92), domicilié 13 rue de Nantes à 44320 ARTHON EN RETZ, maître d'œuvre
- Madame MELLERIN Sylvie, née PIERRE le 19/05/1966 à NANTES (44), domiciliée 4 rue du Stade à 44320 ARTHON EN RETZ, conductrice de cars
- Madame CAILLAUD Isabelle Marie-Odile Agnès, née FERRE le 15/06/1970 à PAIMBOEUF (44), domiciliée 25 place Sainte Victoire à 44320 ARTHON EN RETZ, secrétaire.

ORGANISATION DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le règlement du concours municipal des maisons fleuries est rappelé :

- ✓ Chaque conseiller municipal est affecté à un secteur de recensement (6) qui communiquera à la commission au maximum 5 adresses.
- ✓ Cette dernière procède à la visite entre le 15 juin et le 10 juillet. Elle opère un classement.
- ✓ Les 3 premiers bénéficient d'un bon d'achat de plants ; mais ils ne peuvent pas être classés les 3 années suivantes.
- ✓ Les autres participants reçoivent un petit lot (plante...).
- Les derniers du classement sont retirés de la liste l'année suivante, sauf s'ils sont présentés par un conseiller municipal, de façon à ce qu'il ne reste que 40 participants.

Madame CHAUSSEPIED dit que la commission « développement durable – cadre de vie – agriculture » se réunira le 03/06/08 à 20 h 30 pour parler de cette manifestation et composer le jury.

COMMISSIONS ET DELEGATIONS

Un diaporama sur la communauté de communes de Pornic est présenté aux conseillers municipaux.

Monsieur GRELLIER dit que la commission « communication » s'est réunie le 23/04/08 pour évoquer l'appel d'offres incluant les plans de la ville et le guide pratique communal. Une réunion est programmée pour le 29/05/08 à 20 h 30. Il informe qu'il participera à une réunion de l'Amicale Laïque le 23/05/08 à 20 h 00 au théâtre.

Madame DESOBRY relate la commission « petite enfance – jeunesse » du 30/04/08 où les thèmes de discussion ont été larges mais avec un point fort : le local des jeunes. De prochaines réunions seront programmées.

Madame GERAY rappelle que la commission « actions sociales – personnes âgées et handicapées » devra rediscuter, courant juin, des éléments mis en exergue dans le diaporama relatif aux besoins futurs des personnes âgées.

Monsieur GRASSET fait le point sur l'examen des dossiers par les commissions « urbanisme » des 17/04/08 et 07/05/08. Le 29/05/08 à 14 h 00 une nouvelle réunion aura lieu avec le service instructeur des autorisations de sols et le 30/05/08 à 20 h 30 pour l'étude des modifications de POS et du règlement de la ZAC du Grand Fief.

Monsieur GUILBAUD réunira la commission « travaux » en juin. Il précise que les travaux de viabilisation de la zone d'activités du Butai seront terminés fin juin.

Le Maire fait part de ce que, pour la composition des commissions de la communauté de communes de Pornic, seule une proposition a été modifiée, à savoir : remplacement de Madame CROM par Monsieur LE BIDEAU pour les réseaux et infrastructures.

QUESTIONS DIVERSES

Madame GARDELLE demande si la barrière sis le long de la déviation (chemin des Vignes) est assise sur Chéméré ou Arthon, ceci pour qu'elle soit fermée et évite le passage des véhicules. Elle est sur Arthon.

Séance du 20 mai 2008

Elle dit que le parcours sportif n'est pas en sécurité; les travaux ne sont pas encore terminés, ils le seront prochainement.

Il faudrait également revoir la sécurité pour l'abribus situé sur Chéméré (rue de Nantes) à la limite d'Arthon.

Elle demande si un service communal est mis en place pour la garde des enfants en cas de grève des enseignants ; il lui est répondu négativement.

Monsieur BRIANCEAU dit que certains chemins réalisés en 2007 sont à reprendre ; l'entreprise a reconnu la malfaçon et va réparer.

Monsieur MALARD signale le mauvais état du chemin des Bois Viaud et l'écrasement d'une buse ; une visite sur place sera faite.

Monsieur GRELLIER annonce que le 31/05/08 à partir de 14 h 30 se déroulera la course cycliste Montbert / Arthon.

Le Maire avise des ventes de terrains dans la zone du Grand Fief à : Consorts RABILLER / BIGOT pour le lot 70 (965 m^2 , 70.590 €), GRUAND Gwenael pour le lot 67 (944 m^2 , 73.632 €), Consorts GIRARD pour le lot 58 ($\mathfrak{Z}9$ m^2 , 41.262 €), Consorts BOYER pour le lot 43 (835 m^2 , \mathfrak{G} .130 €), Consorts COQUENLORGE / BATARD pour le lot 68 (943 m^2 , 73.554 €), Consorts MARQUEZ / FERRE pour $\mathfrak k$ lot 69 (942 m^2 , 73.476 €), GIRAUDET FERNANDEZ pour le lot 57 (518 m^2 , 40.404 €).

La date du prochain conseil municipal est fixée au mercredi 2 juillet 2008, à 20 h 30.

LAIGRE GRELLIER CHAUSSEPIED GUIBAUD GRASSET GERAY GOUY DESOBRY DUTERTRE GARDELLE BRIANCEAU GUILLOT PLISSONNEAU MALARD SORIN GROUHAN PONEAU ROUET DUPORTAIL LE BIDEAU **MALECOT CHAIGNEAU CROM**